

11 - Groupe Scolaire : Approbation plan de financement

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 13 janvier 2022 a approuvé le programme de l'opération de démolition et reconstruction du groupe scolaire comprenant 9 classes en élémentaire, 8 classes en maternelle et des locaux communs pour l'ALSH / ALP et le restaurant scolaire.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune soumettra un dossier de demande d'aide financière auprès de l'Etat (DETR, DSIL), de la Région Occitanie, du Département de l'Hérault, de Montpellier Méditerranée Métropole et de la Caisse d'Allocation Familiale lors de sa séance du 15 décembre 2022.

Dans ce contexte, il convient de mettre en place un plan de financement prévisionnel de l'opération.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)			
CAF		300 000.00 €	3,49 %
		300 000.00 €	3,49 %
Financements publics			
Etat	DETR	2 012 120.00 €	23,40 %
	DSIL	1 573 634.00 €	18,30 %
Région Occitanie		196 704.00 €	2,29 %
Département Hérault		196 704.00 €	2,29 %
Montpellier Méditerranée Métropole		1 000 000.00 €	11,63 %
		4 979 162.00 €	57.90 %
Autofinancement			
Commune		3 320 837.00 €	38.61 %
		3 320 837.00 €	38.61 %
TOTAL H.T.		8 600 000.00 €	100 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le plan de financement du programme de l'opération de démolition et reconstruction du groupe scolaire proposé ci-dessus.

12 - Mise en place nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024

En application de l'article 106 III de la loi n °2015-9941 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent, par délibération de l'assemblée délibérante, choisir d'adopter le cadre fixant les règles budgétaires et comptables M57 applicables aux métropoles.

[Accueil](#) > [Actu](#) > [Société](#) > [Urbanisme](#)

Les élus ont présenté le futur groupe scolaire



Les deux nouveaux établissements seront livrés à l'automne 2024.



Urbanisme, Saint-Brès

Publié le 21/05/2023 à 05:07

CORRESPONDANT

Le maire Laurent Jaoul, les conseillers municipaux, le cabinet d'architectes Naos en charge du projet, étaient présents, le 16 mai à la salle Gaston-Sabatier à la réunion publique pour la présentation du futur groupe scolaire. L'école maternelle portera le nom "Le Petit Prince" et l'école élémentaire celui d'"Antoine de Saint-Exupéry", dont on fêtera l'année prochaine, les 80 ans de sa disparition.

Un investissement de 10,5 millions d'euros

"Ce nouvel ensemble représente un investissement de 10,5 millions d'euros, sans recours à l'emprunt et sans augmentation des impôts. Nous espérons une aide de l'État, des collectivités locales, de la Caf... C'est une construction pour les 50 prochaines années, pour que nos enfants puissent étudier dans de bonnes conditions" précise l'édile.

L'actuel groupe scolaire Jean de La Fontaine, bâti entre 1973 et 1976, n'est plus fonctionnel pour accueillir un effectif en augmentation. La municipalité a fait le choix de démolir celui-ci

et de reconstruire en lieu et place de l'ancien. Une approche bioclimatique était essentielle pour un projet de cette envergure. Tous les critères écologiques seront mis en place, avec le triage des matériaux de déconstruction, la végétalisation de la cour de récréation, la rétention des eaux de pluie, une ventilation naturelle, des panneaux photovoltaïques pour couvrir les besoins énergétiques du groupe scolaire sauf les cuisines... En attendant cette nouvelle construction, une école provisoire sera implantée à la ZAC Cantausse à la place de l'ancien site Valdeyron où seront installés des préfabriqués pour accueillir les élèves.

Les travaux pour la mise en place des modules ont débuté le 17 mai pour se terminer en juin-juillet, pour une rentrée scolaire en septembre 2023, tandis que les travaux de démolition débuteront en août 2023 pour une livraison du nouveau groupe scolaire pour la Toussaint 2024. Après la présentation du projet, un échange a eu lieu avec le public venu nombreux. À l'issue de cet échange, le maire remercia l'ensemble des participants.

Correspondant Midi Libre : 06 01 46 10 84

[Voir les commentaires](#)

Oubliez les appareils auditifs : Ce spray simple change tout

Révolutionnez votre audition naturellement avec ce spray innovant et rapide

Mieux entendre | Sponsorisé

[En savoir plus](#)

La mutuelle senior qui cartonne cet automne

Sénior Tranquillité | Sponsorisé

[En savoir plus](#)

Stimulez votre cerveau avec ce jeu passionnant - Saurez-vous gagner ?

Pillez, combattez, gagnez ! Devenez le redoutable capitaine pirate dans ce jeu de stratégie épique !

Stormshot | Sponsorisé

[Jouer](#)

Cette mutuelle fait tabac en ce moment pour une simple raison

Sénior Tranquillité | Sponsorisé

[En savoir plus](#)

[Accueil](#) > [Vie du BTP](#)

Hérault : aménagement du nouveau groupe scolaire Antoine-de-Saint-Exupéry, à Saint-Brès

À Saint-Brès, dans le département de l'Hérault, la construction du groupe scolaire Antoine de-Saint-Exupéry se poursuit.

Publié le 18 décembre 2023 à 13h40

Partager ▾

La première pierre du futur groupe scolaire Antoine-de-Saint-Exupéry, à Saint-Brès (Hérault), a été posée le 25 novembre 2023. Cet établissement, qui disposera d'une capacité d'accueil d'environ 400 élèves, devrait ouvrir ses portes à la rentrée 2024.

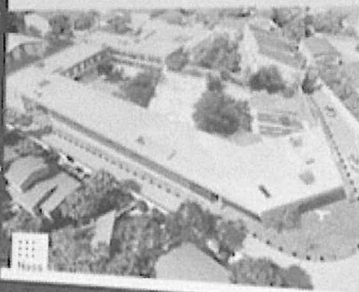
L'équipement sera construit sur le site de l'actuel groupe scolaire Jean-de-La-Fontaine. Il comprendra neuf classes d'élémentaire, six classes de maternelle, ainsi qu'une cantine et un espace de loisirs. Sa construction suivra une démarche bioclimatique. Ainsi, tous les critères environnementaux seront respectés, notamment le tri des matériaux issus de la déconstruction. La cour de récréation sera végétalisée. Le projet prévoit également l'installation d'un système de rétention des eaux pluviales, d'une ventilation naturelle et de panneaux photovoltaïques pour répondre aux besoins énergétiques de l'établissement.

Avec l'aide de l'État, de la Région, du Département et de la CAF de l'Hérault, la réalisation de ce nouvel ensemble représente un investissement de 11,5 millions d'euros.

École
Antoine de
Saint-Exupéry

CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE

ÉCOLE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY • ÉCOLE LE PETIT PRINCE
CENTRE DE LOISIRS LE PAYS DES ÉTOILES



MONTANT DES TRAVAUX 11,6 MILLIONS €

Ville de Saint-Brès	10 105 000 €
État	706 000 €
Caf	289 000 €
Département de l'Hérault	200 000 €
Métropole de Montpellier	200 000 €
Région Occitanie	100 000 €

